

Chardonne, le 21 août 2018  
**Communiqué de presse**

## Rentrée politique du PLR Vaud 2018

### Génération 50 Plus et 60 Plus : favoriser les liens intergénérationnels

**Avec une durée de vie moyenne qui augmente d'environ un an tous les trois ans, la mortalité a reculé de façon considérable. C'est une bonne nouvelle, qui pose également de nombreux défis auxquels le PLR Vaud souhaite répondre. Parmi ces défis : la prise en charge des seniors et des personnes âgées. Ainsi, les logements pour personnes âgées, leurs normes et leur financement, le RDU, les nouvelles technologies, mais aussi les liens intergénérationnels et le bénévolat, étaient au cœur de la rentrée politique du PLR Vaud ce mardi à Chardonne.**

À l'occasion de la rentrée politique, le PLR Vaud tenait ce matin sa traditionnelle conférence de presse à Chardonne. Il a souhaité soulever, à cette occasion, un thème encore peu discuté : les défis de la prise en charge des seniors et des personnes âgées. Nos sociétés évoluent, la pyramide des âges tend à s'inverser, de nouveaux modes de vie se mettent en place et de nouveaux besoins émergent du côté des aînés. D'ici à 2060, le nombre de personnes de plus de 60 ans aura doublé ! Une prise en charge adaptée et évolutive des aînés doit devenir un sujet de préoccupation majeure. Quelle société voulons-nous à l'avenir ? Le PLR y répond en proposant différentes mesures innovantes et tournées vers l'avenir, avec, toujours en ligne de mire, le renforcement des liens intergénérationnels.

La majorité des personnes âgées souhaitent rester chez elles et demeurer autonomes le plus longtemps possible. Pour le PLR Vaud, le défi est de prévoir des espaces de vie et de nouveaux modèles de logements en adéquation avec ces revendications. Les établissements médico-sociaux (EMS) tels que nous les connaissons aujourd'hui doivent se réinventer. La clé réside dans le **développement de quartiers dits « mixtes » et intergénérationnels**, où les contacts et l'entraide entre jeunes et moins jeunes sont favorisés. Cette société inclusive et intergénérationnelle que le PLR Vaud appelle de ses vœux ne pourra voir le jour sans une série de mesures préalables, présentées ci-dessous.

En premier lieu, dès aujourd'hui, les logements protégés ou adaptés doivent être promus, les structures d'accueil temporaires et de court séjour renforcées et les initiatives pertinentes qui offrent une alternative aux EMS encouragées et non freinées par des normes rigides. **La réglementation actuelle doit être assouplie et la législation mise au goût du jour**, afin d'intégrer les nouveaux besoins des aînés et les nouvelles possibilités, comme les nouvelles technologies.

À l'instar des normes, **le modèle de financement des logements pour les bénéficiaires d'aides sociales doit être révisé** (notamment les prestations complémentaires, PC), **afin d'inclure les nouvelles possibilités de logement**. Aujourd'hui, par exemple, certains bénéficiaires de PC ne peuvent habiter dans un logement protégé car

---

#### Contacts :

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Florence Gross**, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

**Alexandre Berthoud**, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

**Grégory Devaud**, chef du groupe PLR au Grand Conseil, 079 641 64 37

**Isabelle Moret**, conseillère nationale PLR, 079 332 08 23

**Antoine Müller**, président des JLRV, 079 244 95 86

**Laurine Jobin**, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65

son loyer dépasse ce qui est admis par les PC. Or, le calcul peut être mauvais, autant pour l'individu concerné que pour l'État, qui aurait tout à gagner à financer un logement protégé à la place d'un transfert en EMS. Inquiet d'assurer la dignité des personnes, le PLR Vaud souhaite en outre trouver des mesures financières pour éviter les hospitalisations abusives dans les situations de fin de vie.

Le PLR Vaud appelle ensuite à une **révision du « revenu déterminant unifié » (RDU)** afin de diminuer les effets de seuils. En parallèle, l'impact de cette révision modifiera le coût des subsides à l'assurance-maladie obligatoire. Ainsi, le PLR Vaud souhaite agir concrètement pour maîtriser le budget alloué à ces subsides, dont l'augmentation participe à l'explosion des coûts de la santé et compromet le contrat intergénérationnel.

Le PLR Vaud souhaite en outre **promouvoir les nouvelles technologies** dans le cadre de la prise en charge des personnes âgées. Il est convaincu que celles-ci peuvent faciliter la vie des aînés (**dossier électronique du patient**) et garantir leur autonomie à domicile (**télé-surveillance, robotique, objets connectés**). La protection de la sphère privée doit rester une préoccupation et les nouvelles technologies ne doivent évidemment pas remplacer les contacts humains.

À propos de contacts humains, les **proches aidants ou les personnes de soutien** sont des acteurs-clés dans la prise en charge des aînés. Leur travail est précieux pour la société dans son ensemble, diminuant les charges de l'État. Le PLR Vaud souhaite **les encourager en leur permettant de déduire de leur revenu imposable les frais afférents à leur activité de soutien**. Cette mesure est dans la droite ligne des objectifs du parti de réduire l'imposition des personnes physiques de manière ciblée à la place d'une multiplication des subsides.

Enfin, les liens intergénérationnels et la place des 50+ et 60+ au sein du marché de l'emploi et de la société ont été mis en avant. Il est reconnu que les personnes âgées de 50 ans et plus font partie de la tranche d'âge ayant le plus de difficulté à retrouver un emploi en cas de chômage. Or, leur savoir-faire et leurs expériences sont à valoriser au sein de notre économie. Le PLR Vaud souhaite trouver, de façon concertée avec les entreprises, des mesures afin d'**inciter les travailleurs à garder une activité professionnelle jusqu'à l'âge de référence de la retraite, voire au-delà**.

Les retraités ont, quant à eux, en plus de compétences et d'expériences à partager, bien souvent du temps à mettre à disposition. Certains sont actifs au sein d'associations à titre bénévole, un engagement qui profite à toute la société. **Le PLR Vaud souhaite encourager l'inclusion des retraités dans la société en promouvant les activités bénévoles et en garantissant des conditions-cadre idéales pour l'exercice de celles-ci**.

Pour **lutter contre le chômage des seniors, et des jeunes**, les Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois (JLRV) ont également fait part ce matin de pistes d'actions. Ils défendent l'idée de **mentorats** entre des personnes actives ou retraitées et des jeunes en difficulté ou des chômeurs (de tout âge). Les JLRV étudieront deux pistes : celle de la communication (comment faire en sorte que ces différents acteurs se rencontrent, prennent contact, s'entraident) et celle d'une plateforme internet permettant de créer des tandems.

**Au niveau fédéral**, il a été rappelé que le projet actuellement en discussion « AVS 21 » est un petit pas dans la bonne direction. Des éléments du Plan B du PLR Suisse ont été repris, comme l'ajustement de l'âge de la retraite à 65 ans. Toutefois, l'augmentation de la TVA de 1,5% reste intolérable pour le parti. Quant à la réforme du 2<sup>ème</sup> pilier, elle se fait attendre. Adapter notre système des retraites aux réalités démographiques est une urgence. Il en va de la cohésion intergénérationnelle.

**Annexes :** [les mesures proposées par le PLR Vaud.](#)

---

#### **Contacts :**

**Marc-Olivier Buffat**, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

**Florence Gross**, vice-présidente du PLR Vaud, 079 709 85 68

**Alexandre Berthoud**, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08

**Grégory Devaud**, chef du groupe PLR au Grand Conseil, 079 641 64 37

**Isabelle Moret**, conseillère nationale PLR, 079 332 08 23

**Antoine Müller**, président des JLRV, 079 244 95 86

**Laurine Jobin**, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65